



## CERTIFICAT DE PUBLICITÉ

Je soussignée, Sylvie BOUCHET BELLECOURT, Maire de HERICY, certifie que l'arrêté N°VPER2014-017 ordonnant l'ouverture de l'enquête publique concernant le projet de modification du P.L.U. :

- A fait l'objet d'un affichage depuis le 13 Novembre 2014 et pendant toute la durée de l'enquête publique, soit du 1<sup>er</sup> Décembre 2014 au 07 Janvier 2015 :
  - en mairie,
  - sur le site internet [www.hericy.fr](http://www.hericy.fr) (ainsi que mise en ligne de l'arrêté),
  - sur les panneaux municipaux,
  - chez les commerçants de la commune depuis le 13 novembre 2014.

De plus, je certifie que l'arrêté N°VPER2014-019 correctif de l'arrêté n°VPER2014-017 concernant la correction d'erreur matérielle relative à la qualité du Commissaire Enquêteur titulaire et à l'identité du Commissaire Enquêteur suppléant :

- A fait l'objet d'un affichage pendant toute la durée de l'enquête publique, soit du 1<sup>er</sup> Décembre 2014 au 07 Janvier 2015 :
  - en mairie,
  - sur le site internet [www.hericy.fr](http://www.hericy.fr) (ainsi que mise en ligne de l'arrêté),
  - sur les panneaux municipaux,
  - chez les commerçants de la commune.

En foi de quoi j'ai rédigé le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Héricy, le 13 Janvier 2015  
Le Maire,

Sylvie BOUCHET BELLECOURT